



## FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES SALARIÉ-ES : URGENCE POUR VOTRE PROFESSION !

La CGT appelle les Masseurs-Kinésithérapeutes salarié-es à se mobiliser et à s'organiser pour participer au mouvement national de la profession initié par les étudiants et soutenu par les organisations syndicales et professionnelles :

**LE MERCREDI 5 NOVEMBRE 2014 :  
RDV À 13H30 À MONTPARNASSE  
POUR ALLER VERS L'ASSEMBLÉE NATIONALE.**

La CGT dépose un préavis de grève spécifique pour que tous les kinés salarié-es du public et du privé puissent participer au mouvement.

La profession refuse l'arbitrage gouvernemental de janvier 2013 attribuant le grade licence plus 60 ECTS pour un nouveau programme de formation initiale. Elle a décidé un nouvel arbitrage par un courrier commun à M. Valls. En effet, les travaux menés depuis par toutes les parties de la profession montrent que 300 ECTS (grade Master) sont nécessaires à un-e étudiant-e en masso-kinésithérapie pour valider les connaissances, les techniques et pratiques professionnelles minimum à un exercice professionnel de débutant-e aujourd'hui.

La CGT invite les masseurs-kinésithérapeutes à se réunir, et à prendre diverses initiatives pour :

- Une reconnaissance des qualifications et une amélioration des conditions de travail
- Une augmentation des salaires, solution pour réduire le nombre de postes de kinés vacants

La CGT :

- exige une reconnaissance du grade Master et 300 ECTS dès septembre 2015, seule réponse pour la profession unie
- défend une universitarisation des études pour les rendre accessibles financièrement
- et refuse les solutions de remplacement actuel - favorable à un exercice illégal - mises en place par certaines directions.

**Tous, à Paris, salarié-es, libéraux et étudiant-es en masso-kinésithérapie, en mouvement le 5 novembre 2014 pour la défense d'un exercice de qualité en sécurité pour les usagers et leurs familles, selon leurs besoins, dans les services des établissements et dans les structures du privé et du public.**

*Montreuil, le 29 octobre 2014*

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

397

Tél : 01.55.82.87.49  
Fax : 01.55.82.87.74  
E-Mail :  
sg@sante.cgt.fr